

Publié le 1^{er} avril 2015.
Dernière modification : 16 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE (1919-1937)

S.A., janvier 1919. Fondée par la Société générale avec le concours du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie et du Crédit mobilier français.

Banque française de Syrie
(*La Journée industrielle*, 31 décembre 1918)

Une société est en formation sous cette dénomination, avec le concours de la Société Générale. L'assemblée constitutive aura lieu le 3 janvier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(*Le Journal des débats*, 31 mars 1919)

Avec le concours de la [Banque de Salonique](#) et de personnalités importantes de Lyon [[Henri Terrail](#)] et de Marseille [[Adrien Artaud](#)], le conseil procède actuellement à la création de la Banque française de Syrie, qui est appelée à opérer dans une région où l'influence française est depuis longtemps prépondérante.

CONSTITUTION
Banque Française de Syrie
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 mai 1919)

Cap. 3.000.000, en 10.000 act. de 300 fr. Il a été créé 2.300 parts de fondateur attribuées à M. Brière. Siège, 1, rue des Mathurins. Paris. Conseil : MM. Artaud¹, Goüin, de Lapisse ², Misrachi, [[Emm.](#)] Salem [[Banque de Salonique](#)], Ferrail [[Terrail](#)], Verstraete [[S.G.](#)]. Statuts chez M^e Grange, Paris. — *Petites Affiches*, 29 avril.

INFORMATIONS FINANCIÈRES
(*Le Temps*, 19 juin 1919)

Nous apprenons que M. de Vauréal, administrateur général des phares de l'empire ottoman et président de la Société du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, vient d'entrer dans le conseil d'administration de la Banque française de Syrie, récemment fondée sous les auspices de la Société générale et du Crédit mobilier français.

¹ Adrien Artaud (1859-1935) : grossiste en vins à Marseille, personnalité influente. Voir [encadré](#).

² Goüin et Lapisse : tous deux du [Crédit mobilier français](#).

On nous informe, en outre, que la succursale de cette banque à Beyrouth ouvrira ses guichets le 1^{er} juillet.

(*Le Temps*, 2 juillet 1919)

Sur décision du conseil d'administration, le siège de la Banque française de Syrie a été transféré du n° 1 de la rue des Mathurins au n° 29 du boulevard Haussmann.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(*Le Temps*, 2 mai 1920)

Son attention s'est portée à cet égard sur les pays issus du traité de paix que leur dévouement à la cause des Alliés et leur richesse propre appellent à jouer un rôle dans la nouvelle Europe. L'année dernière, la Banque française de Syrie était née de cette pensée. Cette année, c'est à un groupement de banques en Tchécoslovaquie que l'établissement a prêté son concours.

COMPAGNIE DES MINES DE FER DE LARRATH
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 juillet 1921)

L'assemblée générale ordinaire de la Banque française de Syrie, filiale de la Société Générale, a été tenue le 30 juin, au siège social de la Banque, 29, boulevard Haussmann.

Le montant à répartir s'élève à 201.119 fr. 94 dont 51.646 fr. 32 report à nouveau de l'exercice ancien.

Après les réserves statutaires, il est attribué un dividende de 5 % aux actions, et reporté à nouveau un solde de 131.146 fr. 26.

Dans son rapport, le conseil d'administration expose que les circonstances lui ont permis de mettre à exécution, au début de cette année, le programme d'extension annuel il a fait allusion dans son dernier rapport et qu'il a créé, en Syrie, des succursales à Damas et à Alep, en Cilicie une succursale à Mersine et une agence à Adana, ceci après avoir procédé à l'augmentation de 5 à 10 millions du capital de la Société, qui a été réalisée en janvier et rendue définitive par l'assemblée extraordinaire du 25 février 1921.

L'assemblée générale a donné *quitus* de leur gestion aux administrateurs démissionnaires : MM. A. Lebon³, J. de Lapsse, E. Philippar, G. Saint-René Taillandier. Elle a ratifié la nomination, en utilité d'administrateurs, de MM. E. Laville, P. Brière, J.-C. Charpentier, L. Leblanc, L. Mercier.

Crédit foncier de Syrie
(*La Correspondance d'Orient*, 15 août 1921)

³ André Lebon (1859-1938) : ancien ministre du commerce et des colonies, président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. Voir [encadré](#).

Président : M. André Lebon, ancien ministre, président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, président honoraire des Messageries maritimes, [vice-président de la Banque française de Syrie](#), administrateur du Canal de Suez, etc.

Banque française de Syrie
(*Correspondance d'Orient*, 15 janvier 1922)

S'il est un pays dont les grandes banques françaises n'avaient pas le droit de se désintéresser, c'est, sans contredit, la Syrie, où l'ascendant moral de la France n'a cessé de s'exercer.

C'est donc une œuvre éminemment française qu'a accomplie la Société Générale lorsqu'en 1919, elle a procédé, avec le concours de la Banque de Salonique et des personnalités importantes de Lyon et de Marseille, à la création de la Banque française de Syrie, appelée à un avenir fructueux dans cette région où l'influence française est depuis si longtemps prépondérante.

Organe d'expansion économique française en Syrie, cette banque se limite strictement et prudemment à son rôle de banque commerciale ; elle a, depuis sa création, évité toujours avec le plus grand soin toutes les affaires qui, de près ou de loin, revêtaient un caractère spéculatif.

Sa direction a adopté la plus heureuse des politiques ; dans une contrée où les races et les religions les plus diverses se côtoient depuis des siècles sans se pénétrer, elle a compris l'intérêt qu'il y avait, pour son avenir, à ménager toutes les susceptibilités ; le personnel est à la fois français et syrien, et on trouve dans ses rangs indifféremment des chrétiens, des juifs et des musulmans. La besogne bien française du nouvel établissement a déjà porté ses fruits : elle a substitué son influence en Cilicie à celle de la Deutsche Orient Bank, dont elle occupe les locaux ; elle a établi des succursales en Syrie, à Beyrouth, Damas et Alep ; en Cilicie, à Mersine et Adana.

Le capital de la Banque française de Syrie, qui était à l'origine de 5 millions, a été porté à 10 millions en janvier 1921. Caractérisé au début par une intensité de transactions dont l'établissement a largement profité, le deuxième exercice social (1920), a été fatalement influencé par la crise économique mondiale. Toutefois, les bénéfices nets se sont élevés à 149.473 fr. 62 qui, joints au report des bénéfices de 1919, ont fait ressortir le solde disponible à 201.119 fr. 94, permettant, après prélèvement en faveur de la réserve légale, de répartir 5 % aux actions et de reporter à nouveau le solde de 131.146 fr. 26.

Nous croyons savoir que l'exercice en cours se soldera par des résultats sensiblement supérieurs ; l'activité sociale s'est considérablement accrue et élargie depuis le début de 1921 ; les dépôts, par exemple, ont presque décuplé. Nous ne pouvons que souhaiter à la Banque française de Syrie de poursuivre heureusement ses destinées, qui, nous en sommes convaincus, porteront honneur et profit au grand établissement qui l'a créée, et seront conformes aux intérêts de la mère-patrie.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en FRANCE
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 500 MILLIONS
Assemblée générale annuelle du 10 avril 1922
(*Les Annales coloniales*, 14 avril 1922)

La Société Générale s'est assuré le contrôle exclusif de la Banque française de Syrie [autrement dit : elle détient plus des deux tiers des actions après le retrait du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie] et se trouve ainsi représentée à Beyrouth, Damas, Alep, Mersine et Adana.

Banque française de Syrie
(*La Journée industrielle*, 24 juin 1922)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège social, 29, boulevard Haussmann, à Paris, ont approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1921.

Filiale de la Société Générale, cette banque a donné son effort d'extension en Syrie et en Cilicie au cours de l'exercice 1921. Malgré les charges qui en ont résulté, la situation de la société est satisfaisante si l'on tient surtout compte de la crise économique mondiale.

Le montant à répartir s'élève à 332.207 fr. 86. dont 131.146 fr. 26 pour le report à nouveau de l'exercice 1921. Après prélèvement des réserves statutaires, un dividende de 6 % a été voté aux actions et 197.154 fr. 80 reportés à nouveau.

L'assemblée, après avoir donné *quitus* de sa gestion à M. Édouard Goüin, a ratifié la nomination, en qualité d'administrateur, de M. Henri Guernaut, président du conseil d'administration de la Société Générale, qui a été nommé président du conseil d'administration de la Banque Française de Syrie.

NÉCROLOGIE
Édouard Goüin
(*Les Annales coloniales*, 5 octobre 1922)

Nous apprenons le décès de M. Édouard Goüin, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma [+ Crédit mobilier français, Chemins de fer du Nord, Ch. fer Indochine-Yunnan, Banque française de Syrie], président du conseil d'administration de la Société de Construction des Batignolles.

INFORMATIONS FINANCIÈRES
Banque française de Syrie
(*Le Journal des débats*, 14 février 1923)

On a annoncé que les succursales de la Banque à Mersine et à Adana auraient fermé leurs portes.

Au siège social, on dément cette assertion, les succursales continuant à fonctionner normalement.

BANQUE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.
(*Le Temps*, 6 avril 1923)
(*Les Annales coloniales*, 20 avril 1923)

M. P[ierre] Mabile, ancien directeur général de la Banque française de Syrie, a assumé les fonctions de directeur de la banque depuis le 1^{er} janvier dernier. Son expérience facilitera la tâche de votre conseil d'administration.

Société générale
(Le Temps, 30 avril 1923)

Malgré l'instabilité existant dans le Proche-Orient, la Banque française de Syrie a justifié les espérances qui avaient présidé à sa constitution.

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
SOCIÉTÉ ANONYME
Constituée suivant acte passé devant M^e GRANGE, Notaire à Paris, le 28 Décembre 1918.

NUMÉRO DU CERTIFICAT: 21
CAPITAL SOCIAL: DIX MILLIONS DE FRANCS
DIVISÉ EN 20.000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE
Siège Social: 29, Boulevard Haussmann, PARIS (IX^e)
NOMBRE D'ACTIONS: 25

Certificat Provisoire d'Inscription d'Actions Nominatives
LIBÉRÉES DE 125 FRANCS
Société Générale des Valeurs de Banque

demeurant à Paris, 29, B. Haussmann, est inscrit sur le registre de la Société
N^o 1 F^o 2 pour *vingt cinq* Actions
de la Banque Française de Syrie, dont les numéros sont indiqués au bordereau ci-contre.

Avec jouissance du *Coc. compt. 3: quinze juillet mil neuf cent vingt et un*
UN ADMINISTRATEUR: *[Signature]* Paris, le *9* juillet 19*21* PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

DEUXIÈME VERSEMENT de 125 francs par Action	TROISIÈME VERSEMENT de 125 francs par Action	QUATRIÈME VERSEMENT de 125 francs par Action
Effectué le _____ 19____	Effectué le _____ 19____	Effectué le _____ 19____
TIMBRE	TIMBRE	TIMBRE

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5457-3-23. — (Econ Lettres).

1907-91

Coll. Serge Volper
BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
Société anonyme

Constituée suivant acte passé devant M^e Grange, notaire à Paris, le 29 décembre 1918

Capital social : dix millions de fr.
divisé en 20.000 actions de 500 fr. chacune

Siège social : 29, boulevard Haussmann, Paris (IX^e)

CERTIFICAT PROVISOIRE D'INSCRIPTION D' ACTIONS NOMINATIVES
libérées de 125 francs

Société générale des valeurs de banque
demeurant à Paris, 29, boulevard Haussmann, est inscrit sur le registre de la société
pour vingt-cinq actions
de la Banque française de Syrie
Paris, le 9 juillet 1923

Un administrateur (à gauche) : ?
Par délégation du conseil d'administration) : ?
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encre Lorilleux

Banque française de Syrie
(*La Correspondance d'Orient*, décembre 1923)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 29 juin 1923.
Les bénéfices nets de l'exercice 1922 se sont élevés à fr. 206.357, sur lesquels il a été réparti un intérêt de 5 % aux actions.
Le solde de fr. 71.039 a été reporté à nouveau.

Banque française de Syrie
(*Les Documents politiques*, janvier 1924)

Créée en décembre 1918, au capital de 5 millions de francs, par la Société Générale, le Crédit mobilier français et le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT], elle a pris, en juillet 1919, la suite de la succursale de Beyrouth de la Banque de Salonique.

Son conseil d'administration comprenait :

Président : M. Édouard Goüin, administrateur de la Société Générale, du Crédit mobilier, de la Société de constructions de Batignolles-Locomotives, etc. ;

Vice-président : M. André Lebon, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT], déjà cité ;

Membres : MM. Adrien Artaud⁴, député des Bouches-du-Rhône ; de Lapisse Jacques, du Crédit mobilier ; Philippar Edmond et Georges Saint-René-Taillandier, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] ; Misraché [ou Misrachi] et [Emmanuel] Salem⁵, de la Banque de Salonique ; Henri Terrail, négociant en soies de Lyon ; Pierre de Vauréal, déjà administrateur des Chemins de fer de Jaffa à Jérusalem et des Phares de l'Empire ottoman ; et Georges Verstraete, de la Société Générale.

A la suite de l'accord intervenu entre le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] et le Crédit foncier de Syrie (dont nous parlerons plus loin), le premier a abandonné la Banque française de Syrie, qui est restée sous le contrôle de la Société Générale.

⁴ On trouvera dans notre brochure *Parlementaires et financiers*, une importante étude sur M. Artaud et la Banque française de Syrie.

⁵ Emmanuel Salem, avocat, attaché commercial de la Banque de Salonique dès sa fondation (1888), administrateur en 1891, administrateur délégué en 1918. On le retrouve au conseil des Mines de Kassandra, des Eaux de Salonique, des Tramways de Salonique et du Damas-Hamah et prolongements. Avis de décès : *Le Figaro*, 2 mars 1940.

Les représentants du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie au conseil d'administration de la Banque française de Syrie (MM. Lebon, Philippar, Saint-René-Taillandier) se sont retirés et ont reçu *quitus* de leur gestion par l'assemblée du 30 juin 1921. Ils ont été remplacés — ainsi que M. de Lapisse, également démissionnaire — par MM. E. Laville, P. Brière, J[ean]-C[harles] Charpentier [Crédit mobilier français], L. Leblanc, et L. Mercier. M. Goüin, décédé, a été remplacé par M. Henri Guernaut, président de la Société Générale.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des finances
(*Le Temps*, 12 avril 1925)

Chevaliers
Bader-Gruber, directeur adjoint à la Banque française de Syrie

L'Afrique française
supplément illustré
(*Le Temps*, 31 juillet 1925)

La Société Générale a créé en Syrie une filiale, la Banque française de Syrie, installée à Beyrouth, Damas et Alep.

Société générale
(*Le Temps*, 21 juin 1926)

La situation de la Banque française de Syrie s'est ressentie des troubles récents.

ÉTUDES FINANCIÈRES
Société générale
(*Le Temps*, 20 juin 1927)

Les participations financières qui sont portées au bilan pour 24 millions constituent une source intéressante de revenus. La Société générale alsacienne de banque, la Société française de banque et de dépôts en Belgique, la Société générale de banque pour l'étranger et les colonies, la Banque française de Syrie apportent en outre à la Société générale avec laquelle elles entretiennent des relations régulières un contingent d'affaires très appréciable susceptible de développement.

RÉPERTOIRE D'ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS
(*Documents politiques, diplomatiques et financiers*, mensuel, février-juin 1929)

CHARPENTIER, Jean-Charles [ancien consul de France à New-York]

Administrateur : Crédit mobilier français [depuis 1905], Société générale, Banque française de Syrie, Crédit franco-égyptien, Chemin de fer de Goyaz, Compagnie générale des colonies, La Construction africaine.

GUERNAUT, Henri [1852-1930]

Administrateur Société générale,

Ancien sous-gouverneur Banque de France,

Administrateur : Crédit national, Banque de l'Indochine, Banque d'État du Maroc, Banque franco-japonaise, Société financière des valeurs industrielles, Banque française de Syrie.

[Censeur (1909-1912) de la Banque d'État du Maroc. Administrateur (1911), puis président (1915-1922) de la Société générale. Administrateur de la Cie générale du Maroc (1912) et du Chemin de fer franco-espagnol Tanger-Fez (1913) où il est remplacé au bout de peu d'années par Philippe Crozier. Administrateur de la Banque de l'Indochine (1915-1930), du Crédit foncier égyptien (1918-1925), du Crédit national (1919-1924), de la Banque française de Syrie (1922), de la Banque franco-japonaise, de la Société financière des valeurs industrielles...]

LEBON, André

Ancien ministre des colonies.

Censeur du Crédit foncier de France.

Administrateur : Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT], Crédit foncier de Madagascar, Crédit foncier et agricole d'Algérie, Crédit foncier d'Orient, Crédit foncier de Syrie, Banque de Strasbourg, Banque de Madagascar, Banque Allas, Banque française de Syrie, Crédit général du Canada, Immeubles de France, Industrielle foncière, Union des mines marocaines, Société minière de l'Afrique du Nord, Mines du Chabet-Kohol [Algérie], Société marocaine des mines de l'Oulat, Comptoir de combustibles d'Alsace et de Lorraine, Chambre syndicale de constructeurs de navires et de machines marines, Études du chemin de fer transafricain, Chemins de fer du P.-L.-M., Chemins de fer du Maroc, Messageries maritimes, Services contractuels des Messageries maritimes, Marseillaise de navigation à vapeur (Fraissinet), Société de navigation danubienne, Société franco-anglaise d'affrètements, Compagnie internationale de navigation aérienne, Compagnie du Port de Tanger, Société internationale pour le développement de Tanger, Gaz et électricité de Nice, Compagnie française d'électricité, Société commerciale, industrielle et financière pour la Russie, Compagnie générale des colonies, Société hôtelière et touristique du réseau P.-L.-M., Entreprises Simon-Carves [filiale frse d'un groupe britannique], Entreprises du Nord et de l'Est, Marocaine de travaux publics, Compagnie foncière marocaine d'exploitations agricoles, Société d'exploitations forestières et d'industries du bois, France.-États-Unis, Halberger Hutle Rudolf Bocking et Co., Société française du Setchuan, Comptoir rhéno-danubien, Compagnie coloniale de l'Afrique française, Études et Commerce au Maroc, Matériel moderne, Société Lux.

SIMON, Joseph [† 16 avril 1942]

Administrateur :

Société Générale, Banque française de Syrie, Crédit foncier égyptien, Société de crédit à l'industrie française [Calif], Société générale de banque pour l'étranger et les colonies, Société française de banque et de dépôts, Immobilière Parisienne et départementale, Compagnie financière transatlantique.

A la récente assemblée du Crédit national, M. Joseph Simon a été nommé administrateur en remplacement de M. André Homberg, démissionnaire, qui y représentait déjà le groupe Société Générale.

[Inspecteur des finances, administrateur de la Banque franco-serbe (1910), directeur général de la Banque nationale du Mexique (1911), directeur (1919), administrateur et vice-président (1925), puis président (1932-1940) de la Société générale, la représentant au Crédit foncier égyptien (1925), à la Banque française de Syrie, au Crédit national (1929), à la Banque de l'Indochine (1931), à la Calif, etc.]

Annuaire industriel, 1938 :

BANQUE FRANÇAISE de SYRIE. Siège social : 29, bd Haussmann, Paris, 9^e. T. Gut. 71-40. Ad. t. Fransyrie-Paris. Soc. an. cap. 10 millions fr. — Cons. d'adm. : Prés. : A[ndré] Homberg ; Adm.-dél. : E. Laville ; Adm. : MM. P. Brière, J.-C. Charpentier, L. Leblanc, A. Misrachi, E. Salem, J[ospeh] Simon [SG], E. Taffineau⁶, G[eorges] Verstraete [juriste, secrétaire du conseil de la SG] et J. Bader-Grüber. (39-Z-20051).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(*Le Temps*, 20 mai 1929)

La Banque française de Syrie profite de la tranquillité qui règne maintenant dans le pays pour développer progressivement ses opérations.

NOTES ET ÉTUDES FINANCIÈRES
Société Générale
(*Le Temps*, 19 mai 1930)

Dans le Proche-Orient, elle opère sous le couvert d'une troisième filiale, la Banque française de Syrie, dont les succursales sont établies à Beyrouth, Alep et Damas.

ÉTUDES ET NOTES FINANCIÈRES
Société générale
(*Le Temps*, 11 mai 1931)

La Banque française de Syrie a poursuivi normalement son exploitation.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des affaires étrangères
(*Le Journal des débats*, 22 janvier 1933)

⁶ Edmond Taffineau : directeur adjoint du service des émissions et placements à la Société générale, chevalier de la Légion d'honneur à ce titre (août 1921), censeur, puis directeur adjoint, puis administrateur (1931) de la Société générale. *Quitus* à sa succession en mai 1943. Il représente la Société générale dans le secteur énergétique et électrique (Anthracites de Bully, Applications industrielles, Est-Lumière à Paris, Gaz de Lyon, Lorraine d'électricité, Est-Électrique, Siemens-France) ainsi qu'à l'Hydraulique tunisienne.

Marié à Lélia Escach († 1930). Un fils : Jacques, marié en 1937 à Gilberte Wignolle.

Chevaliers
Raymond, directeur général de la Banque française de Syrie à Beyrouth

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(*Les Annales coloniales*, 13 mai 1933)

Quant à la Banque française de Syrie, son activité s'est ressentie depuis quelques mois de difficultés économiques qui se manifestent actuellement en Orient.

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
(*Le Temps*, 22 août 1934)

Le bénéfice net de l'exercice 1933 est de 134.415 francs et le disponible de 516.103 francs.

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
(*Les Annales coloniales*, 10 janvier 1935)

La Banque française de Syrie a fermé le 31 décembre son agence de Tripoli.

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
(*Le Temps*, 30 août 1935)

Le bénéfice net de 1934 s'établit à 135.188 francs contre 134.415 francs précédemment, et le solde disponible à 519.571 francs, Le dividende est maintenu à 6 fr. 25 par action.

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
(*Le Temps*, 2 septembre 1936)

Les comptes de 1935 font ressortir un bénéfice disponible de 570,047 contre 519.571 francs précédemment. Le dividende est maintenu à 6 fr. 25.

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
(*Le Journal des finances*, 23 juillet 1937)

Dissolution anticipée à dater du 17/7/37. Capital : 10 millions. Siège, à Paris, 29, boulevard Haussmann. Liquidateurs : MM. Julien Chadenet ⁷, à Paris, 12 *bis*, avenue Bosquet ; Marcel Radenac, à Paris, 26, rue de Staël. Siège de la liquidation, au siège social.

⁷ Baron Julien Chadenet (1887-1980) : marié à Geneviève Malézieux, fille du colonel Louis Malézieux et de Gabrielle Fabry, aînée de Pol Fabry (de l'Éclairage électrique, des Glacières de Paris, de la Cie algérienne, des Chemins de fer de l'Est...). Directeur depuis 1934 du département étranger de la Société générale.